

# JEU-CONCOURS THE DENTALIST

## REGLEMENTS ET CONDITIONS

---



La participation à ce jeu est **gratuite, libre et sans obligation d'achat**.

La participation est strictement limitée aux chirurgiens-dentistes (praticiens ou étudiants en 5ème ou 6ème année). Chaque candidat doit justifier de son identité professionnelle (carte de professionnel de santé ou carte d'étudiant).

Le jeu est ouvert à tous les candidats français ou étrangers.

Pour garantir l'égalité des chances et éviter que les participants ne participent plusieurs fois au jeu en utilisant plusieurs adresses e-mail, chaque adresse e-mail doit être associée à une identité.

Pour participer au tirage au sort, chaque participant doit **scanner sa carte de professionnel de santé ou sa carte d'étudiant et l'envoyer par e-mail à l'adresse suivante : [contact@thedentalist.fr](mailto:contact@thedentalist.fr) avant le lundi 28 mars 2016 à minuit**.

Le lot mis en jeu est une place pour la formation du Dr Guillaume GARDON-MOLLARD : « *Le Plan de Traitement Global* » qui aura lieu à **Tours les 24 et 25 juin 2016**.

Ce lot offre l'accès à l'intégralité des deux jours de formation, aux supports de cours et aux documents annexes ainsi qu'à tous les repas inclus dans les frais d'inscription de la formation, soit une valeur de 1290€. Ne sont pas pris en charge les frais de déplacement, l'hébergement et les repas du soir.

Dans l'éventualité d'une annulation exceptionnelle et imprévue de la formation, le gagnant se verra proposer d'autres dates ultérieures. En aucun cas, le lot ne peut être remboursé ou revendu.

Le tirage au sort se fera le mardi 29 mars 2016 et le nom du gagnant ou de la gagnante sera annoncé dans la rubrique des commentaires de la page de l'article « The Dentalist a 3 ans » (<http://thedentalist.fr/the-dentalist-a-3-ans/>) le mercredi 30 mars 2016.